Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20261103-20260311DELIB11-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 03 novembre 2026

Mairie de PLOREC SUR ARGUENON
78 Place Jean Guérin - 22130
Tél : 02.96.83.01.04
mairieplorec@orange.fr

Nombre de Conseillers :

En exercice	10
Présents	09
Votants	09

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 03 novembre,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Rose-Marie DANIEL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 28 octobre 2026

PRESENTS : DANIEL R.-M., AMOSALA S., SIMEON J., BREXEL J., LE DOUJET C., MAITRALAIN F., SAMSON J., CADE A., TULASNE E.

ABSENTS : ROUXEL R donne pouvoir à AMOSALA S

SECRETAIRE DE SEANCE : Corentin LE DOUJET

20260311_DELIB11 Règlement de la facture des travaux des portes de l'église

Madame le Maire expose au Conseil municipal que l'association Le Patrimoine a fait appel à la société BCB afin de procéder à la réparation du bas des portes de l'église, préalablement aux travaux de décapage et de peinture de celles-ci.
Dans ce cadre, la société BCB a établi la facture n° 2627019 du 30 octobre 2026, correspondant à la fabrication et à la fourniture de six pièces de bois en chêne destinées aux jets d'eau des portes de l'église, pour un montant de 453,81 € HT, soit **544,57 € TT**
Il est proposé au Conseil municipal que la commune prenne en charge cette dépense et procède au règlement de la facture.

Madame BREXEL Julie ne prend part ni aux débats ni au vote concernant cette désignation. Le nombre de votants est ainsi de 9, au lieu de 10.

Après en avoir délibéré, avec 9 votes POUR, le Conseil municipal:

AUTORISE le règlement de la facture n° 2627019 du 30 octobre 2026 établie par la société BCB, pour un montant de 544,57 € TTC ;

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,
Le maire, Rose-Marie DANIEL

MAIRIE DE PLOREC-SUR-ARGUENON (Côtes d'Armor) R.F.